



Département des Opérations
de maintien de la paix (DOMP)

CADRE NORMATIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Module **2**

Résultats Recherchés d'Apprentissage

1

Comprendre dans quelles mesures la police des Nations Unies est tenue de respecter les obligations juridiques et le mandat de protection de l'enfance

2

Être capable de comprendre dans quelles mesures le cadre normatif sur la protection de l'enfance aide les agents de police de l'ONU dans l'accomplissement de leurs mandats:

- Le Cadre juridique international
- Les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies
- Les Politiques du DOMP, du DPA et du DAM
- La législation nationale

Cadre Normatif

Cadre juridique international

Droits International des Droits de l'homme;
Droit International Humanitaire;
Droit International des Réfugiés

Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies

Résolutions thématiques sur les enfants et les conflits armés
Résolutions spécifiques aux Missions de maintien de la paix des Nations unies

Politiques du DOMP, du DPA et du DAM

Les politiques du DOMP, du DPA et du DAM sur la protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies

Autres orientations et POS pour le personnel des opérations de paix

Cadre Normatif

Cadre juridique international

- ❑ Droit Humanitaire
- ❑ Droits de l'homme
- ❑ Droit des réfugiés



Droit pénal international

Conseil de sécurité

Résolutions
1261, 1314,
1379, 1460,
1539, 1612,
1882, 1998

...

DOMP / DAM / DPA

- ❑ Politique de l'ONU sur la protection de l'enfance
- ❑ Rôles du DOMP, du DAM et du DPA
- ❑ Rôle de la police des Nations Unies

Cadre Juridique International



Droit International Humanitaire

Droit International Humanitaire :

Il régleme les méthodes et les moyens de guerre et le traitement à accorder aux gens en temps de guerre, y compris les civils et les combattants qui ne participent plus aux combats (par exemple, les prisonniers de guerre et les soldats blessés)

- Les Conventions de Genève (I, II, III et IV et les protocoles additionnels):
 - La convention IV (quatrième convention) de 1949 régleme le traitement réservé aux civils en temps de guerre
 - Le protocole additionnel I (premier) de 1977 offre une protection spéciale aux enfants en temps de guerre et fixe 15 ans comme étant la limite d'âge de recrutement dans les forces armées
 - Le protocole additionnel II (deuxième) de 1977 traite les droits des civils (y compris des enfants) en période de conflit armé non international
- Les lois et coutumes de la guerre (Conventions de La Haye)
- La Convention sur l'utilisation des armes: Les mines terrestres anti personnel et les armes à sous-munitions, et le trafic d'armes

Droit International des Droits de l'homme



Pouvez-vous citer les principaux Instruments relatifs aux enfants?

Droit International des Droits de l'homme

en ce qui concerne les enfants

Droit international des droits de l'homme:

Il régit la manière dont les États traitent les personnes relevant de leur juridiction. Ses dispositions s'appliquent en temps de paix et en temps de conflit armé.

Les principaux instruments relatifs aux enfants:

- La Convention des Nations Unies de 1989 sur les droits de l'enfant**
- Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication des enfants dans les conflits armés (2002)**
- Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie infantile (2002)**
- Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant les procédures de communication (2011)**
- La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant de 1990**
- La Convention 182 de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (1999)**

Droit International des Droits de l'homme



Pouvez-vous citer d'autres instruments qui traitent les questions de droits de l'homme en général?

Droit International des Droits de l'homme

– autres

Droit international des droits de l'homme:

Il régleme la manière dont les États traitent les personnes relevant de leur juridiction. Ses dispositions s'appliquent en temps de paix et en temps de conflit armé

D'autres Instruments:

- La Charte des Nations Unies de 1945**
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966 (PIDCP)**
- La Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1984**
- La Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole facultatif de 1977**
- La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 et le Protocole facultatif de 1999**
- La Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées de 2006**

Lignes Directrices Internationales



Pouvez-vous citer les lignes directrices internationales réglementant le traitement que les États accordent aux enfants?

Lignes Directrices Internationales

- ❑ L'ensemble des règles minimales des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs (Pékin) 1985
- ❑ Les lignes directrices de l'ONU pour la prévention de la délinquance juvénile (Riyadh) 1990
- ❑ Les Règles de l'ONU pour la protection des mineurs privés de liberté (La Havane) 1990
- ❑ Les Règles minima de l'ONU pour les mesures non privatives de liberté (Tokyo) 1990
- ❑ Les Directives des Nations Unies relatives aux enfants dans le système de justice pénale (Règles de Vienne) 1997
- ❑ Les lignes directrices des Nations Unies en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et les témoins d'actes criminels 2005
- ❑ Observation générale no 10 sur les droits de l'enfant dans le système de justice pour mineurs (2007)
- ❑ Note d'orientation du Secrétaire général : L'approche des Nations Unies en matière de justice pour les enfants (2008)

Principes de Paris



Les principes et lignes directrices de l'ONU sur les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés (Paris) 2007:

- Pour empêcher le recrutement illégal et l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés
- Pour faciliter la libération des enfants associés aux forces armées et aux groupes armés
- Pour faciliter leur réinsertion sociale
- Pour assurer un environnement des plus protecteur pour tous les enfants

Droit Pénal International



Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale de 1998 définit de manière spécifique les crimes contre les enfants; on distingue plusieurs cas:

- Crime de génocide - Transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre**
- Crimes contre l'humanité - Trafic des enfants**
- Crimes de guerre: des attaques délibérées contre les écoles et l'enrôlement ou le recrutement des enfants de moins de 15 ans par les forces armées et les groupes armés**

Droit Pénal International

- La CPI – L'affaire Lubanga:

Thomas Lubanga Dyilo déclaré coupable le 10 juillet 2012 de recrutement et d'enrôlement forcé des enfants de moins de 15 ans, est condamné à 14 ans de prison



Droit Pénal International

- Le Tribunal Spécial pour la Sierra Léone – L'affaire Taylor:
26 Avril 2012 - Charles Ghankay Taylor, ancien président du Libéria, déclaré coupable d'avoir recruté et enrôlé de force des enfants de moins de 15 ans; Condamné à 50 ans de prison (confirmé en appel)



Résolutions du CSNU sur les enfants et les conflits armés:

- ❑ L'inscription de la question des enfants et des conflits armés dans le programme de paix et sécurité du Conseil de sécurité et un rôle de protection de l'enfance pendant les opérations de le maintien de la paix;
- ❑ La préoccupation concernant le recrutement et l'utilisation des enfants et la prise en compte des;
- ❑ **Besoins spéciaux des enfants dans les programmes de DDR - Désarmement, Démobilisation et Réintégration;**
- ❑ L'identification des (1) **Six violations graves** en matière des droits de l'enfant en période de conflits armés, l'établissement du (2) **Mécanisme de surveillance et de communication des informations** (MRM - détaillé dans le module 5) et la création de la (3) **"Liste de la honte"**

Cadre du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Les opérations de paix de l'ONU avec des mandats de protection de l'enfance:

Opérations de maintien de la paix	Missions politiques
MINUSCA MINUSMA UNAMID - MINUAD UNMISS- MINUSS MONUSCO MINUSTAH	UNAMA - MANUA UNAMI UNSOM - MANUSOM

Cadre du Conseil de Sécurité des Nations Unies

- ❑ La protection des civils, en particulier des femmes et les enfants touchés par les conflits armés ou la criminalité, y compris les enfants déplacés à l'intérieur du pays et les enfants réfugiés
- ❑ La protection de l'enfance constitue une question transversale tout au long du mandat de la mission
- ❑ La protection et la promotion des droits de l'homme, en particulier ceux des groupes vulnérables comme les enfants
- ❑ Les opérations de suivi, d'enquête et de rapport en ce qui concerne les violations et les abus contre les enfants, y compris toutes les formes de violence sexuelle, et les opérations d'identification et de poursuite des auteurs
- ❑ La prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants par les forces et les groupes armés
- ❑ Une attention particulière est portée sur les besoins des enfants dans le DDR – des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration
- ❑ Aborder les questions de justice pour mineurs telles que la détention préventive arbitraire ou prolongée et les conditions de détention

Politiques du DOMP, du DPA et du DAM en matière de protection de l' enfance

- ❑ Les Politiques du DOMP (Département des Opérations de Maintien de la Paix), du DPA et du DAM en matière de protection de l'enfance dans les opérations de paix des Nations Unies (2017)
- ❑ Le but de cette politique est de réaffirmer le rôle du DOMP , du DAM et du DPA dans la protection de tous les enfants, filles comme garçons, touchés par les conflits armés dans les opérations de paix des Nations Unies, qui comprennent à la fois des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales

Les Points forts:

- ❑ Le Rôle et fonctions des conseillers en protection de l'enfance
- ❑ La responsabilité collective des personnels civils, militaires et policiers
- ❑ Surveiller et signaler les violations graves commises contre les enfants
- ❑ Négocier des plans d'action pour la libération d'enfants des groupes armés
- ❑ S'assurer que tout le personnel de maintien de la paix est formé dans le domaine de protection de l'enfance
- ❑ Sensibiliser sur des questions de protection de l'enfance
- ❑ Respecter et promouvoir les droits de l'enfant
- ❑ Interdiction de violation des droits de l'enfant: le travail des enfants, l'exploitation et les abus sexuels (SEA) et l'utilisation des écoles à des fins militaires.

Police des Nations Unies dans la politique de protection de l'enfance

Le rôle de la police des Nations Unies en matière de protection de l'enfance

- Nomination d'un point focal de la protection de l'enfance au sein de la police dans le cadre de la mission
- Veiller à ce que la protection de l'enfance soit intégrée dans leur travail, y compris dans leurs activités d'encadrement et de conseil, ainsi que dans leurs efforts de renforcement des capacités à l'appui de la police de l'État hôte

Les questions pertinentes qui devraient être prises en compte par la police des Nations Unies

- Des techniques d'interrogatoire adaptées aux enfants
- Faire le suivi des préoccupations en matière de protection de l'enfance avec l'aide de la police axée sur la communauté
- Conformité aux normes internationales, y compris celles liées à l'arrestation et à la détention des enfants
- Prévention et lutte contre les violations et les abus contre les enfants, y compris l'exploitation et les abus sexuels

Importance des lois nationales

- ❑ La police de l'État hôte travaille dans le cadre du système juridique national
- ❑ Il est important que la police des Nations Unies se familiarise avec les lois nationales qui régissent leurs homologues nationaux
- ❑ Certaines des dispositions juridiques nationales dans l'Etat hôte peuvent ne pas être conformes aux normes internationales
- ❑ La police de l'ONU ne peut pas modifier le système juridique de l'État hôte, mais elle doit sensibiliser ses homologues nationaux aux normes internationales.
- ❑ La police de l'ONU contribuera aux considérables efforts des missions, afin d'apporter des changements positifs aux lois et pratiques nationales, en promouvant les normes les plus élevées en matière de protection des enfants.

Importance des lois nationales

Les lois de l'État hôte détermineront, entre autres:

- L'âge de la responsabilité pénale dans l'État hôte**
- L'âge minimum de consentement**
- L'âge minimum pour le mariage**
- L'incrimination de certaines pratiques dangereuses telles que les mutilations génitales féminines, les châtiments corporels dans les écoles et les centres de détention, etc.**
- Le cadre opérationnel de la diversion**

Importance des lois nationales



La police de l'ONU régie par les normes, les lois et les standards internationaux doit respecter les normes internationales de protection les plus élevées, y compris les normes de protection de l'enfance, sur tous les aspects de leur travail, notamment par l'assistance, le mentorat, le conseil, le rapport, la promotion, la formation, etc.

Usage des différents cadres législatifs

Fonction

Lois Nationales

Lois Internationales

Attitudes des officiers de la Police des Nations Unies

Respecter les lois nationales:
- aucun vol de vélo

Respecter les normes de conduite des Nations Unies:
- Pas de rapports sexuels avec les enfants âgés de moins de 18 ans

Suivi et Rapport

Signaler les cas de violation des lois internationales conformément à la définition internationale:
- Même si l'âge adulte dans le pays est de 15 ans, nous signalons encore des violations pour les enfants de moins de 18 ans

Signaler les cas de violation des lois internationales conformément à la définition internationale:
- Si un pays définit l'âge de 15 ans pour les enfants soldats, nous surveillerons et signalerons toujours tout enfant soldat de moins de 18 ans

Conseils et Mentorat

Besoin de se familiariser avec les lois nationales pour pouvoir promouvoir le droit international:
- Si un pays applique la détention arbitraire, la promotion des normes internationales sur les méthodes alternatives de détention pourrait être appliquée

Besoin de se familiariser avec les lois nationales pour signaler les cas de violations:
La peine de mort peut être imposée par les lois nationales mais ne pas être le cas en ce qui concerne les lois internationales. Il faut établir un rapport pour un plaidoyer de haut niveau



Des Questions?



Quels sont les messages clés
de ce module?

Messages clés

- 1. Le travail de la police des Nations Unies est régi par des normes et standards internationaux en matière de protection de l'enfance.**
- 2. Il est important que la police des Nations Unies connaissent les politiques, les conseils et des POS (procédures opérationnelles standardisées) de l'ONU qui rendent ces obligations juridiques opérationnelles sur le terrain.**

Messages clés

- 3. Il est essentiel que la police des Nations Unies fasse la promotion et assure le respect des normes et standards internationaux en matière de protection de l'enfance pendant leurs activités de mentorat et de conseil avec la police de l'État hôte, lors des rencontres individuelles et des activités de suivi.**